
CHARTRE DE L'IFES IPES

INTRODUCTION :

Cette charte éthique est le fruit d'un travail collectif mené par l'équipe de l'IFES IPES. Elle présente et explicite les valeurs fondamentales auxquelles souscrivent les collaborateurs et collaboratrices de l'IFES IPES.

Son objectif est de faire connaître aux autorités politiques, aux administrations, aux responsables d'établissements scolaires, aux enseignant·e·s et aux employé·e·s des écoles, aux apprenant·e·s et aux partenaires externes de formation, les principes éthiques, déontologiques et scientifiques qui sous-tendent les actions de l'IFES IPES.

SENS ET UTILITÉ DE L'ÉVALUATION DANS LES PROCESSUS DE FORMATION :

Notre mission de promotion de la qualité et d'évaluation s'inscrit dans un projet global d'amélioration continue des systèmes de formation gymnasiale et professionnelle au service des apprenant·e·s et des prestataires du secondaire II. Nous contribuons à la définition et au développement de standards de qualité concertés au sein de l'espace suisse de formation.

NOS VALEURS :

Conscients d'être confrontés à de multiples processus et à différentes logiques d'acteurs, nous présentons ci-après les fondements axiologiques de nos actions selon ces dimensions.

Équipe :

- Au sein de notre équipe, la **compétence** est un devoir et une responsabilité qui engage chacun de nous à se former et à développer une pratique réflexive à propos de ses actions et prestations, afin qu'ensemble nous soyons effectivement reconnus comme le centre de compétence suisse pour l'évaluation dans le secondaire II.
- La diversité de nos partenaires et des tâches attendues implique que nous fassions preuve de **capacité d'adaptation** pour développer en équipe des réponses sur mesure, de manière **engagée** et **créative** afin de véritablement satisfaire aux besoins d'amélioration spécifiques de chaque établissement évalué.
- Notre cohésion d'équipe et notre climat de travail sont une ressource pour chacun de nous. C'est pourquoi nous en prenons soin en cultivant la **bienveillance**, **l'humour** et la **serviabilité** et **en communiquant de manière ouverte**.

Ressources et partenariats :

- Nous œuvrons au service de l'amélioration de la qualité de la formation. Il importe dès lors que nous travaillions dans un climat de **confiance** pour valoriser les bonnes pratiques et chercher avec les intéressé·e·s des possibilités d'amélioration dans les domaines où cela se justifie, dans un esprit constructif.

- Nous nous inscrivons dans une posture de médiation entre les niveaux professionnel, organisationnel et politique de la formation. Nous veillons à développer la confiance en clarifiant les modalités de coordination du travail entre les acteurs et en développant les conditions d'une **collaboration** respectueuse des spécificités de chacune des parties.
- Le système éducatif suisse est le produit concerté de négociations menées par de nombreux acteurs de l'espace suisse de formation. Cette volonté commune, toujours réaffirmée, repose sur le respect des différences et l'**estime réciproque**. Nous sommes fiers d'exercer notre **responsabilité** dans ce contexte et ainsi de contribuer à l'intelligibilité du fédéralisme par la mise en évidence et le respect des spécificités cantonales.

Leadership et stratégie :

- En donnant à chaque jeune la possibilité de choisir et de construire son avenir, l'école est un instrument de **justice sociale**. En permettant à chaque jeune de se socialiser aux contacts des autres, l'école est un instrument de cohésion sociale. En donnant la possibilité à chaque acteur de la formation d'acquiescer les règles du vivre ensemble, l'école nous permet de réaliser notre projet de société. Conscients de l'importance de cette mission, nous y travaillons à notre niveau de manière engagée et **intègre**.
- Notre direction, par son implication permanente et sa compréhension des besoins des diverses parties prenantes, nous engage, à notre tour, à faire preuve de **fiabilité** et de **clarté dans nos paroles et nos actes**. Cela se traduit par une **communication ouverte** et honnête avec tous nos partenaires.
- Notre équipe, liée par une **vision partagée**, s'engage à se soutenir et à **prendre soin** des relations internes et externes afin de pouvoir exprimer nos divergences et traiter – élaborer nos désaccords de manière constructive afin d'opérer les changements utiles.

Processus :

- Afin d'assurer équité et **efficience**, nous avons décliné nos processus en méthodes et en procédures. Ce savoir-faire spécifique est un gage de qualité et de **fiabilité** puisqu'il permet de nous adapter avec **agilité** à l'évolution des besoins et de créer à chaque intervention une plus-value sur mesure pour chacun de nos clients.
- A l'interne, cette posture nous permet une **amélioration continue** de nos processus et de nos savoir-faire.

Résultats pour les collaborateur·trice·s :

- Notre organisation respecte les ressources de son personnel. Elle tient à garantir de bonnes conditions de travail, compatibles avec l'exercice de responsabilités familiales. Des indicateurs spécifiques sont créés pour les évaluer (conditions salariales, formation continue, stratégie de reconnaissance).
- Lors de l'entretien annuel (EEP) le personnel a l'occasion de s'exprimer ouvertement et sans risque sur ses conditions de travail. En cas de besoin, il peut en prendre l'initiative en tout temps.
- Le développement des collaborateur·trice·s est garanti. Il est une marque de reconnaissance envers leur investissement et une contribution au développement de l'organisation.

Résultats pour les clients :

- Nous sommes à **l'écoute** des besoins de nos clients quel que soit leur rôle au sein de l'espace de formation. Nous veillons à créer des espaces de parole afin qu'ils puissent nous transmettre leurs demandes. Nous veillons également à transmettre à qui de droit les objets que nous ne pouvons pas traiter.
- Notre **professionnalisme** nous permet de nommer et de valoriser les bonnes pratiques, de définir et d'analyser avec les parties prenantes celles qui doivent être améliorées. C'est en cela précisément que résident nos **plus-values** et que nous voyons notre **utilité**.
- Nous nous engageons à fournir des prestations de **qualité** et à **atteindre les objectifs** préalablement convenus pour garantir la **satisfaction de nos clients**.

Résultats pour la société :

- Notre mission centrale réside dans la documentation de la gestion de la qualité. Notre but premier est de contribuer à **officialiser** les standards de qualité, de **valoriser** les bonnes pratiques, de faire preuve de **responsabilité sociale** en communiquant de manière **transparente** et recevable les résultats de nos évaluations.

Innovations et apprentissages :

En prise directe avec la jeunesse, l'école est en mutation constante pour répondre à ses besoins de formation en regard de l'évolution conjointe de l'économie et de la société.

- Les praticien·ne·s de l'évaluation que nous sommes sont tou·te·s issu·e·s de la pédagogie. Nous croyons aux vertus de **l'apprentissage continu**, tout au long de la vie. Dans notre quotidien professionnel, cela signifie que nous nous engageons à suivre des formations continues et des ateliers de réflexion sur les pratiques, afin d'être en mesure de mettre en œuvre les **innovations** nécessaires.
- Notre organisation est une organisation apprenante, **ouverte à la diversité** des contextes et des pratiques qui œuvre avec **professionnalisme**.

CONCEPTION ET APPLICATION DE LA CHARTE :

Cette charte a été rédigée par l'équipe de l'IFES IPES à l'attention de tous les collaborateurs et collaboratrices engagé·e·s dans des démarches de développement de la qualité ou des processus d'évaluation pour le compte de l'IFES IPES, ainsi que pour les membres du Conseil scientifique.

Respect de la charte : la Direction de l'IFES IPES et le Conseil de surveillance s'engagent à intervenir comme médiateur en cas de litige sur son application.

Groupe de travail charte : T. Burri, E. Charrière, N. Lacôte, D. Lier, C. Müller, U. Ottiger, I. Schorn.

Publication et promotion : la Direction s'engage à faire connaître la présente charte aux pairs actifs dans les évaluations, aux futurs membres du personnel et à toute personne à qui elle est destinée, notamment par son site internet.

Entrée en vigueur et mises à jour : la charte est adoptée et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017. La Direction s'engage à organiser une réévaluation tous les cinq ans.

Révisions : la présente version est révisée le 22 janvier 2021 sans que le contenu en soit modifié.